

Les écoles rouvrent ce lundi pour les enseignants

Plébiscitée par près de sept parents sur dix, la réouverture des écoles de la commune va se faire très progressivement, avec des limitations quant aux nombres d'enfants.

Que ce soit les élus, le Seej (Syndicat éducation enfance jeunesse), les enseignants ou les parents, tous étaient partants pour la réouverture des écoles de la commune, mais sous la condition évidente du strict respect des règles sanitaires.

Les parents avaient été consultés pour exprimer leur volonté ou non de renvoyer leurs enfants en classe, en indiquant également leurs préférences pour les deux jours hebdomadaires durant lesquels ces derniers pourraient être accueillis. « **Environ 75 % des familles ont souhaité que leurs enfants puissent retourner en classe dès que possible** », précise Catherine Lechevallier, présidente du Seej.

Du côté des enseignants, ils sont sur le pied de guerre depuis des jours avec les équipes municipales afin d'adapter les écoles aux drastiques mesures imposées par le protocole sanitaire de l'Éducation nationale. À partir du 12 mai, lendemain de la prérentrée des enseignants, seuls les élèves de grande section, de CP et de CM2 seront accueillis. Les parents concernés ont été avisés des jours retenus pour leurs enfants.

À partir du 25 mai, ce sont les autres élèves de niveau élémentaire qui seront accueillis, selon les mêmes règles d'accès. Concernant l'accueil ultérieur des enfants de petite et de moyenne section de maternelle, les prévisions semblent plus pessimistes. « **Nous envisageons toutes les hypothèses mais, au vu des contraintes, notamment de distanciation et de respect des gestes barrières, l'accueil des plus petits nous semble de plus en plus compromis avant les vacances d'été.** »

Il n'y aura ni garderie, ni restauration, ni transport en commun. À cela va s'ajouter pour nombre de parents, l'épineux problème de faire garder leurs enfants en dehors des créneaux scolaires attribués. Si le service minimum mis en place par le Seej est maintenu, il reste cependant limité à une quinzaine d'enfants. « **Nous accueillons en premier les enfants dont les deux parents exercent des professions prioritaires. Ensuite, ceux dont l'un est concerné et dont le second peut justifier d'une profession ne pouvant s'exercer en télétravail et ensuite seulement ceux dont les deux peuvent le justifier. Nous pourrions cependant éditer des justificatifs d'impossibilité de scolarisation pour les parents qui devraient avoir à en fournir à leurs employeurs.** »

Seej, 8, avenue de la Stèle, à Bretteville-l'Orgueilleuse. Contacts : tél. 02 31 26 84 76 ou www.seej.fr



Le personnel enseignant, le Seej, les élus et les équipes municipales ont travaillé à pouvoir rouvrir les écoles dès le 11 mai, dans le strict respect des règles sanitaires. Ouest-France